



# Réunion du CDN PROCÈS-VERBAL

Edmonton, Alberta

---

**Présents** : Jim Plakas, Ed Drakich, Dawna Sales, Monnette Boudreau-Carroll, Glenn Hoag, Jonathan Chevrier, James Sneddon (personnel), Brian Newman (président)

**Absents** : Keith Hansen

Le jeudi 15 juin, de 9 h 00 à 12 h 00 HNR

---

**Remarque** : Les membres de la CDN ont participé et ont écouté lors d'une rencontre d'un jour avec les directeurs techniques le jour précédent (le 14 juin) afin de rassembler l'information sur les besoins et les problèmes des APT.

1. Confirmez la politique de certification des entraîneurs 2018
  - a. La CDN a discuté des recommandations spécifiques des APT concernant la politique. Le groupe s'est mis d'accord sur le fait de maintenir la recommandation de la politique plus ou moins la même avec quelques modifications mineures. Les modifications incluent :
    - i. Ajouter une déclaration demandant à tout le personnel assis sur le banc d'avoir effectué une vérification du casier judiciaire et une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables (vérifiées par l'APT);
    - ii. Ajouter une déclaration demandant à tout employé remplaçant l'entraîneur en chef de passer une évaluation en ligne du module PDE, ainsi que celle de « Prendre une tête d'avance ».
    - iii. Déplacer les exigences multisports de la deuxième année à la troisième année.
    - iv. Réduire l'amende de la première année à 200 \$
    - v. Prévoir que les entraîneurs passant des catégories 17 / 18U aux catégories 14 /15/16U soient considérés comme en étant à leur deuxième année dans ce groupe d'âge. Voir le document révisé avec les changements en surbrillance pour les détails complets.
  - b. La politique a ensuite été présentée au conseil de direction et aux directeurs techniques lors d'une réunion conjointe. Tous les APT se sont mis d'accord pour une adopter la politique de 2018 telle que décrite et présentée (voir le document). Une certaine souplesse a été proposée à l'APT pour les articles ci-après :
    - i. Le montant de l'amende;
    - ii. Si les entraîneurs adjoints appliquaient;
    - iii. Le délai pour atteindre les exigences.
  - c. Le groupe a discuté de toutes prochaines exigences pour les entraîneurs adjoints et s'est mis d'accord sur le fait que les APT devraient avoir la souplesse d'application selon leurs

propres effectifs ou mandats. Dans de tels cas, l'APT peut établir une communication distincte.

- d. Le groupe s'est mis d'accord pour envisager un moyen plus approfondi pour communiquer la politique pour réduire la confusion des entraîneurs. Des solutions comme celle de la messagerie vidéo sur les réseaux sociaux provenant du personnel de la haute performance ont été suggérées.
2. Confirmer la programmation 2018 de la haute performance des athlètes
    - a. Les programmes 2018 pour athlètes et entraîneurs et leurs formats ont été longuement discutés le jour précédant les réunions des directeurs techniques. Un accord mutuel a été obtenu pour tous les programmes et un document sommaire a été créé. La CDN a ensuite revu le document sommaire et s'est mise d'accord pour aller de l'avant avec les événements énumérés.
    - b. Les programmes de 2018 ont ensuite été révisés lors d'une réunion conjointe avec tous les directeurs techniques et généraux. À ce moment, il avait été transmis à Volleyball Canada que les directeurs techniques avaient mis au point un autre modèle que celui du document approuvé. Quelques discussions ont eu lieu sur le bien-fondé des divers programmes et surtout concernant l'événement intérieur de la Coupe du Canada. Il a été décidé de repousser la conversation à une date ultérieure.
    - c. Volleyball Canada présentera une coupe canadienne de volleyball de plage du 18 au 20 juillet à Toronto.
  3. Règlements des catégories 12U et 10U
    - a. La CDN a discuté de quelques questions soulevées par le personnel de Volleyball Québec à propos des règles du jeu pour les catégories 12U et 10U. Les divergences entre les règles de Volleyball Canada et celles de Volleyball Québec ont été soulevées. Après discussion et mise au point, il a été déterminé que Volleyball Québec devrait établir des règles convenant le mieux à chaque contexte. Volleyball Canada ne modifiera aucune des règles des catégories 12U ou 10U dans le livre des règlements, pour la saison 2017-2018, et continuera à compter sur les partenaires de l'APT pour informer Volleyball Canada des modifications au règlement appropriées pour cette tranche d'âge.
  4. L'adoption de la règle pour 2 Libéros conformément au règlement de la FIVB a été envisagée.
    - a. Après discussion, la CDN a convenu qu'il est trop tôt pour déterminer s'il y a des avantages significatifs ou des inconvénients à modifier le règlement à cette étape du développement. Le groupe continuera à surveiller les grandes compétitions pour observer les façons dont est utilisé le joueur en position du Libéro.

5. Il a été envisagé de permettre au Libéro de la catégorie des garçons 16U (en faisant coïncider les genres de la même année)
  - a. La CDN a discuté de la justification actuelle pour maintenir la règle (voir le document) et des avantages à permettre le poste de Libéro pour la catégorie des garçons 16U. La discussion a été reportée pour examen ultérieur pour la saison 2018-2019.
  
6. Bijoux
  - a. La CDN a revu un incident s'étant produit pendant les Championnats nationaux lors duquel un athlète a demandé à porter des bijoux pour des raisons religieuses. Après une discussion, le groupe s'est mis d'accord pour maintenir le libellé dans le livre des règlements pour « retirer ou couvrir les bijoux d'un ruban adhésif » et pour ajouter un commentaire au document présentant les directives générales pour permettre de telles demandes.
  
7. Franc-jeu
  - a. La CDN a très brièvement discuté de la règle de franc-jeu pour la catégorie 14U et de quelle façon certains entraîneurs préfèrent faire davantage de remplacements. Le groupe s'est mis d'accord unanimement pour maintenir la règle, pour encourager la participation et le respect comme faisant partie de l'objectif principal pour la tranche d'âge de la catégorie 14U.